

L'exposition "Batik" du Préparatoire polyvalent dans le hall du CRP

## "Créer à travers l'art un échange culturel"

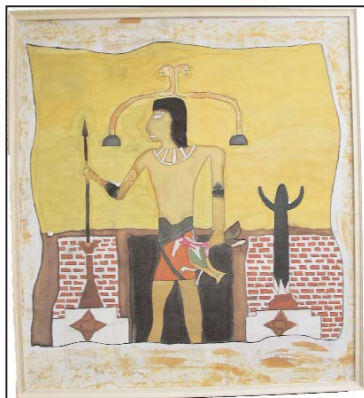
Vous avez été nombreux fin septembre à admirer les oeuvres des stagiaires du Préparatoire Polyvalent ; dix pièces plus originales les unes que les autres qui ont illuminé les murs du hall. Le batik est une activité proposée par Stéphanie Janiaud et Danielle Blas au sein du Préparatoire Polyvalent. Six stagiaires ont déjà participé à cette activité avec enthousiasme.

Le batik a été longtemps considéré comme un art pauvre. Il permet d'acquies des techniques nouvelles issues de traditions artisanales présentes sur de nombreux continents. La pratique du batik, par sa simplicité et son aspect usuel, rend l'art accessible à tous. Le batik est un mot d'origine malaise et indonésienne qui signifie " ce qui se dessine, s'écrit, se peint ". C'est avant tout une technique de teinture sur tissu, fondée sur le principe de ce que la cire et l'eau ne se mélangent pas.

L'application préalable de la cire empêche la couleur de pénétrer le tissu. Après retrait de la cire, le procédé peut être répété de nombreuses fois jusqu'au résultat souhaité. Le mot " Batik ", depuis ces dernières années, se trouve aux devantures de nombreux magasins ; ce sont essentiellement des écharpes et des foulards en coton, avec des motifs et des couleurs reconnaissables. Le batik nous permet de créer un pont entre les cultures, de créer à travers l'art cet échange culturel. Le batik, tout comme d'autres techniques d'application de couleurs sur tissu offre un autre support que le papier et la toile pour l'expression artistique. A la différence du papier, le tissu peut avoir un autre usage et ne pas se limiter à l'exposition sur un mur. Le batik peut donc prendre plusieurs formes : objets décoratifs, vêtements, etc. Le batik offre beaucoup de possibilités et permet d'apprendre la technique de la teinture, une approche de la couleur des fibres textiles. Le dessin rendait lors de l'application de la teinture, alors qu'il a été tracé au préalable avec de la cire, c'est-à-dire d'une matière pratiquement incolore.



Céline PRIGENT, Edmond BISPO et Jean-Jacques NEGRIER devant leurs tableaux.



L'intérêt est multiple : développer la créativité et le goût artistique par le choix du motif et des couleurs, découvrir d'autres cultures, développer des capacités de planification, d'observation, d'anticipation (une fois la cire posée, il n'y a plus de possibilité d'intervention ; il est donc nécessaire d'avoir une vision globale du travail fini).

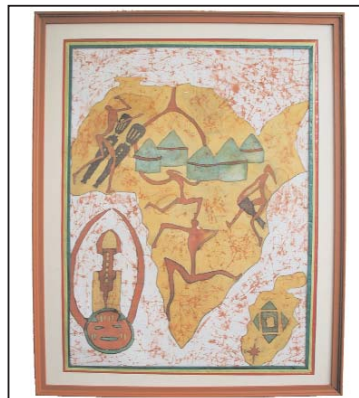
Le trait le plus caractéristique du batik est la craquelure, réseau délicat de lignes très fines. Il est possible de contrôler et de varier ces dispositions subtiles par l'usage de cire spéciale ou par l'application de teinture avec une brosse plutôt que par l'immersion du tissu dans la teinture. Cuillères, vieux pinceaux, cannes perforées peuvent servir. L'une des techniques consiste à plisser le tissu dans le sens de la longueur et la fibre ainsi attachée fortement pose une résistance à la teinture.

### Le batik dans le monde

La diffusion du batik à travers le continent africain aurait pour origine l'Afrique de l'Ouest. En 1076, les Soninkés du Sénégal connaissaient déjà l'art de la teinture sur réserve. Dispersés sur le continent africain à cause de la conquête almoravide, ils ont répandu leur savoir-faire sur les côtes ouest africaines. Trois peuples en produisaient donc : les Yoruba du sud Nigeria, les Sarakolés et les wolofs du Sénégal. En Asie, les Phéniciens étaient de prestigieux teinturiers. Ils obtenaient le rouge par extraction de la pourpre des mollusques marins (les murex et le buccin). Cette couleur si particulière fut source de richesse et fit prospérer cités et comptoirs des côtes méditerranéennes.

L'Inde a été le pays qui produisait le plus d'indigo de l'Antiquité au 19ème siècle et l'exportait notamment vers l'Europe. Leurs teintures sont caractérisées par l'usage de cette couleur bleue.

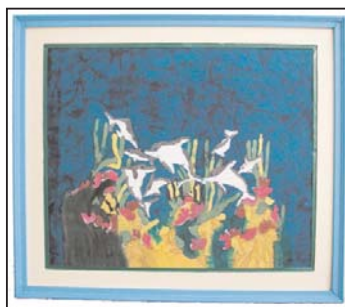
En Chine, les secrets liés à la teinture étaient précieusement conservés par un petit nombre de teinturiers qui vivaient dans les palais impériaux. Les colorants étaient à base de



safran pour le jaune et le rouge, de sumac pour les jaunes et de myrtille pour le mauve.

Le Japon importa de Chine les colorants et améliora à son tour les procédés de teinture. Des plumes de bambou, ou des baguettes aiguës avec de la cire ou de la pâte de riz étaient utilisées en Chine ou au Japon. Au Japon, plusieurs méthodes existent, mais c'est surtout en Indonésie et particulièrement sur l'île de Java que les habitants ont acquis un savoir-faire qui fait d'eux les spécialistes du batik. Le batik javanais a développé une délicatesse et une précision inégalée. Il se caractérise par l'emploi du safran, du mengkuudu, du curucuma etc..., et surtout, par des motifs très détaillés : silhouettes d'oiseaux, de fleurs et d'animaux insérées dans des structures géométriques. L'Europe est caractérisée par l'importation des techniques de teinture et de nombreux colorants. C'est d'abord l'Italie qui tira profit des acquis phéniciens, crétois et égyptiens grâce aux colonies grecques installées sur les côtes italiennes au 8ème siècle.

Sources documentaires rassemblées par Sébastien RZEPIAK (Tertiaire)



### A vous de le faire !

#### Fournitures :

- papier de récupération pour dessiner
- crayon acrylique marron (dessin sur tissu)
- un morceau de tissu de la grandeur souhaitée (coton fin)
- un cadre/support en bois et punaises
- cire et pinceaux (gros, petit)
- peinture pour tissus rinçable à l'eau
- journaux
- fer à repasser

- Dessiner un modèle (comportant peu de détails) sur un papier au gros feutre
- reproduire ce dessin sur tissu (au crayon acrylique)
- encadrer le tissu et le fixer avec des punaises sur le cadre
- cirer les parties que l'on veut garder blanches
- passer la première couleur (la plus claire du dessin), la laisser sécher et la cirer
- passer ainsi de suite les couleurs puis les recouvrir de cire
- éviter d'utiliser le noir : il vaut mieux augmenter les tons dans la même gamme de couleur
- laisser sécher la dernière couleur, sans la cirer avant de repasser
- craquelier le tissu avec les mains
- repassage : faire un tapis de journaux sous le batik et repasser le tissu en intercalant une feuille de journal sous le fer
- retirer les papiers tâchés de cire
- Fixage des couleurs (surtout pour les vêtements destinés à être lavés) : à la vapeur 1 h 30 (envelopper le tissu dans un journal + une feuille de papier alu, hermétiquement car l'eau ne doit jamais toucher le tissu)
- Rattraper les ratés avec un crayon acrylique + peinture à soie.

## En bref

### Deux nouveaux visages au CRP

**Stéphanie Monju** vient prêter main forte au service animation depuis le 2 août. Sa mission est essentiellement axée sur l'accompagnement des stagiaires du CRP en lien avec les formateurs et les services médico-sociaux. Cependant, elle participe, comme les autres animateurs, à l'élaboration et l'encadrement des activités. A 29 ans, Stéphanie est monitrice éducatrice et a travaillé pendant 5 ans au CHRS de Périgueux (Centre d'Hébergement, de Réinsertion Sociale) pour les femmes victimes de violences conjugales.

**Christelle Constant** a rejoint l'infirmier du CRP le 1er septembre en remplacement de Josette Dufil qui prend une retraite partielle- bien méritée (nous consacrons un article à Josette dans le prochain numéro). Christelle a 32 ans, elle exerce son métier d'infirmière depuis 9 ans en Dordogne. Elle a débuté dans un service d'Hémodialyse (2 ans) pour se consacrer ensuite à la gériatrie.

Bienvenue à toutes deux...



Stéphanie Monju à l'animation (à gauche) et Christelle Constant (Infirmier CRP)

### Petit bilan des

#### Trois jours pour l'emploi

La 7ème édition des "Trois jours pour l'Emploi et la Formation" organisée à l'initiative de l'Espace Economie Emploi et de la Mission Locale de l'agglomération périgourdine s'est tenue les 15, 16, 17 juin.

Elle a enregistré un léger recul par rapport à l'édition 2003 en terme d'affluence du public (2676 en 2003). 2581 personnes se sont tout de même déplacées pour venir à la rencontre des entreprises et des organismes de formation présents sur les trois jours. Les causes sont certainement à rechercher du côté des moyens de communication à développer en direction des demandeurs d'emploi de l'agglomération périgourdine. A la demande de tous les partenaires, il est prévu d'accentuer cette communication et de l'étendre aux départements limitrophes.

Le Théâtre de Périgueux est déjà réservé pour l'édition 2005, en fonction des dates d'examen des différentes filières d'enseignement général et professionnel.

Les dates retenues sont les suivantes : Du mardi 28 au jeudi 30 juin 2005. Nous savons déjà que les fleuristes (bien malheureusement) ne seront pas disponibles à cette période de l'année... Ceci étant, nous aurons l'obligation de nous renouveler, et... c'est certainement une opportunité ! Si vous avez des idées, elles seront les bienvenues au 2352.

## Quoi de neuf pour nos formations ?

Discutant par-ci par là avec les enseignants de formations qualifiantes j'ai bien vu qu'ils étaient un peu chamboulés : leurs phrases entrecoupées de CCP, de CCS, de CTH et autres termes barbares aux consonances apaiennes, leurs yeux fixés ou à certains moments hagards, m'ont vite fait comprendre qu'il y avait du nouveau sur la planète CRP. Me faisant expliquer dans les grandes lignes les changements devant s'opérer dans le contenu et la conduite de nos formations, ma première réaction fut : "mince, j'ai pas tout compris à leur affaire mais ce qu'il y a de sûr c'est que je vais avoir toutes les fiches de la plaquette à me retaper...et, bien évidemment, le contenu des pages du site..." ; ça, c'est pour la petite histoire. Bien sûr, j'ai essayé d'en savoir un peu plus sur ce qui poussait nos collègues à tant de désespoir. Je vous raconte (enfin, pour ceux qui, comme moi ne sont pas encore au jus)...



Il était une fois une loi de modernisation sociale, du nom de n° 2002-73, née le 17 janvier 2002, et un certain nombre de décrets et circulaires d'application. L'objectif étant de favoriser la réinsertion professionnelle des personnes privées d'emploi et faciliter la mobilité sur le marché du travail des personnes

actives ainsi que leur progression au sein des entreprises. En effet, 44 % des personnes aujourd'hui en France occupent un emploi pour lequel ils ne possèdent pas de diplôme, alors que 19 % des Français sans diplôme et 30 % ont au plus le BEPC. La loi de modernisation sociale institue un nouveau droit pour l'individu : valider les acquis de son expérience en vue d'une certification (obtention d'un diplôme). Il est désormais possible à toute personne, ayant trois ans d'expérience, de faire reconnaître son expérience, qu'elle ait été acquise au travail ou dans sa vie personnelle, en vue d'obtenir la totalité du titre.

La loi de modernisation sociale introduit cinq changements principaux par rapport aux textes précédents :  
 - il est possible d'obtenir une certification sur la base de l'expérience : la validation des acquis de l'expérience devient donc un mode d'accès à la certification à part entière  
 - toutes les formes de certification sont concernées : diplômes délivrés au nom de l'Etat, titres inscrits au répertoire, certificats de qualification des branches professionnelles (CQP)  
 - toute l'expérience peut être prise en compte, y compris les activités bénévoles ou non salariées  
 - la durée minimum de l'expérience requise est de 3 ans  
 - les candidats peuvent être dispensés des diplômes ou titres normalement requis pour postuler au diplôme visé

Des décrets, arrêtés et circulaires spécifiques précisent les modalités de construction et de délivrance de la certification professionnelle du ministère chargé de l'emploi (donc NOTRE MINISTERE de tutelle) : spécialités du titre professionnel, Certificats de Compétences Professionnelles constitutives du titre, Certificats Complémentaires de Spécialisation rattachés au titre. L'ensemble de ces textes réglementaires définit les documents de référence qui sont à la base

de la certification (référentiel d'emploi, activités, compétences, et référentiel de certification), le rôle des instances consultatives, et les conditions de délivrance de la certification lors des sessions de validation. Pour que les candidats qui ont effectué une Formation Professionnelle Continue et ceux qui souhaitent valider les acquis de l'expérience puissent se présenter aux sessions de validation en vue de l'obtention du titre professionnel, un remodelage complet des parcours de formation est donc obligatoire (quelle poisse!).

Qui évalue les acquis de l'expérience? Un jury constitué de représentants qualifiés des professions (employeurs et salariés) . Il décide d'attribuer le diplôme, titre ou certificat de qualification ou de valider une partie seulement de la certification demandée. Il se prononce alors sur la nature des connaissances et compétences devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire nécessaire à l'obtention du diplôme, du titre ou de certificat de qualification. La personne a ensuite cinq ans pour repasser les certificats de compétences manquants.



Comment s'informer en Dordogne ?  
 S'adresser au Point Relais Conseil-CIBC : 11, av Georges Pompidou 24000 Périgueux  
 Tél : 05 53 46 45 90  
 Vous pouvez accéder au répertoire des titres certifiés (tous ministères) et obtenir des informations complémentaires en allant sur le site [www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)

Petits déjeuners du CIL

### Du temps pour s'informer et rencontrer les entreprises

Les petits déjeuners à thèmes du CIL (carrefour Interprofessionnel Local) de l'Espace Economie Emploi de l'Agglomération Périgourdine) ont repris le 30 septembre au Garden Ice Café, à Périgueux.

A raison d'une fois par mois, des thèmes très intéressants sont présentés par des "spécialistes" en la matière. "Aides à l'embauche", "difficultés de recrutement", "VAE"... Autant de thèmes qui font le succès de ces rencontres auxquelles les entreprises viennent de plus en plus nombreuses.

Catherine Baron et Arielle Watiez y représentent le CRP, à la fois pour recueillir des informations mais aussi pour tisser des liens avec les entreprises locales.

Les entreprises participantes :

ADECCO, AGENCE COTE PERIGORD, AGF ASSURFINANCES, ANPE, AXA, BNP PARISBAS, CAMPANILE, CAPEB, CAROSSERIE NADAL, CBA, CENTRE TECHNIQUE DE L'APAVE SUD,

CFAI, CLAUDETTE INTÉRIM, CLINIQUE DU PARC, CNEFG ST ASTIER, CPA SERRE, DDTE-FP, DECATHLON, DORDOGNE MACHINISME, DOUMEN TRANSPORTS, EDF

GDF, ERELEC, ETEC, FOIR'FOUILLE, GO SPORTS, HUSSON INFORMATIQUE, INTERMARCHÉ JANYFLOR MAD'IDEM, MAISON OMEGA,

PARU VENDU, PERIGORD FROID, PERIGOURDINE DE SALAISONS, PERIGUEUX IMMOBILIER, PROMOCASH, SAPA, SRTI TELECOMMUNICATIONS, STEM, TARDIEUX PHILIPPE TRAITIEUR



Madame Jacquement représentait la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi ; elle est notre interlocutrice en ce qui concerne la VAE des titres du Ministère du Travail.



Monsieur Morin, du Centre Départemental de Validation de Dordogne nous a expliqué la VAE dans le cadre de l'Education Nationale.



### Le coin de l'anim'

Les activités proposées :

**LUNDI** : Atelier cybernet au deuxième étage du C.R.P de 17h à 19h et de 20h à 22h ; réveil musculaire à la salle de sport du pavillon de l'animation de 17h15 à 18h30 (tenue de sport et certificat médical rédigé par un médecin du centre exigés).

**MARDI** : Bibliothèque ouverte de 16h30 à 19h au local animation ; marche à pied à 17h.

**MERCREDI** : Bibliothèque ouverte de 16h30 à 19h ; réveil musculaire à la salle de sport du pavillon de l'animation de 17h15 à 18h30 .

**JEUDI** : Bibliothèque ouverte de 16h30 à 19h ; musculation à la salle de sport de 17h à 19h (tenue de sport et certificat médical rédigé par un médecin du centre exigé). 20h : Concours de billard, tarot, ping pong, belote suivant les semaines ; Sorties piscine de 17 h30 à 22 h un jeudi sur deux sauf veilles RTT (remplacement le mardi).

**VENDREDI** : Une à deux fois par mois : soirée libre en ville.

**SAMEDI** : Sorties en ville : Limoges, Périgueux, Brive, Sarlat ou Bergerac ou sorties en grandes surfaces.

**DIMANCHE** : Excursions vers des sites touristiques de la région : grottes, châteaux, musées, parcs....

Déplacements en car (51 places) - inscription obligatoire à l'animation pour les sorties ; Sorties cinéma, bowling, patinoire.

**DANS L'ANNEE** : Week-end à thème : ski, parcs d'attraction... ; concerts, match de foot ou rugby.....; soirées dansantes, carnaval, halloween, karaoké....

**Atelier esthétique** : au local animation à la demande (prendre rendez vous auprès de l'animatrice).

**AU LOCAL** : Prêt de VTT et de club de mini-golf, billard, ping pong, baby foot, jeux de société... Les locaux de l'animation sont ouverts tous les jours de la semaine de 16h30 à 19h et de 20h à 22h. Pour plus d'informations, contactez l'équipe d'animateurs : poste 2541.

**Les prochaines sorties.** - Repas dansant le 31 décembre à Génis ; Soirées karaoké le 2 novembre et le 21 décembre ; concert Calogero le 27 novembre ; week-end ski au Montdore 7, 8, 9 janvier (15 places pour le CRP) et 29, 30, 31 janvier (10 places CRP) - 50€ par personne.